discours de bayeux général de gaulle 1946

Par **Katharina**, le **15/02/2007** à **16:38**

coucou,

Je dois commenter en son entier le discours de Bayeux de juin 1946 du général De Gaulle,

Ma problèmatique serait : comment le général De Gaulle conçoit l'établissement de nouvelles institutions françaises après le gouvernement provisoire issu de la 2dn guerre mondiale ? La suite de évènements lui donnera t-elle raison

Et comme plan :

I) La reconnaissance du besoin d'un renouveau institutionnel
A) Un besoin nécessaire d'établir de nouvelles institutions (situation d'après guerre renouveau total de l'état)
B) Des nouvelles institutions particulièrement solides (éviter les erreurs des sept derniers régimes)

II) Un renouveau institutionnel caractérisé par un parlement bicaméral et un exécutif fort
A) Le pouvoir législatif sous forme d'un parlement bicaméral
B) Un pouvoir exécutif fort

Ou pensez vous que je doive plutôt parler en I) du pouvoir législatif bicaméral et de l'exécutif fort ; puis en II) de l'impact que ce discours aura sur la Vème république ?
Car je pensais parler brièvement de la Vème république en deuxième partie dans le premier plan

Comme c'est un commentaire de texte je sais qu'il ne faut pas trop s'éloigner du texte justement, qu'en pensez vous ?

Merci à l'avance pour toute réponse

Par **sabine**, le **15/02/2007** à **17:14**

ça me parait pas mal. Par contre, ta deuxième question n'est pas forcément nécessaire. On te demande pas de laisser un "suspense" dans ta problèmatique! lol

Image not found or type unknown

Par **candix**, le **15/02/2007** à **20:56**

[quote="sabine":1b847rsv]ça me parait pas mal. Par contre, ta deuxième question n'est pas forcément nécessaire. On te demande pas de laisser un "suspense" dans ta problèmatique! :lol:

Image not found or type unknown [/quote:1b847rsv]

+1 :D

mdr pour le suspens Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **15/02/2007** à **21:00**

:lol:

C'est une expression de ma chargée de TD de droit pénal! Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **15/02/2007** à **22:30**

:lol: :twisted:

mdr oui c'est vrai Image not found or type unknown en plus, c'est loin d'en être un de suspens Image not found or type unknown

Par **Vincent**, le **16/02/2007** à **18:23**

certes rester coller au texte mais tu peux le mettre en perspedctives avec les évolutions ultérieurs.. comme l'apparition du fait majoritaire !

Par **suzana**, le **18/02/2007** à **12:52**

coucou,

Nous avons aussi eu un commentaire a faire sur ce discours de Bayeux, et pour repondre a ta question sur le fait de parler de la Veme rep ou pas, en fait notre chargé de td nous a dit qu'il est en effet interessant d'en parler mais pas d'y consacrer une partie entiere.

Il faut par ailleurs citer le texte car apres tout c'est lui que tu commentes, pour ne pas devier

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

vers une dissert.

Sinon ton plan est pertinent, j'ai regardé la correction que notre chargé nous a donné avant de poster et il ressemble beaucoup au tien. L'element ou tu devrais peut etre plus insister c'est sur la continuite de l'etat, pour l'assurer.

En tout cas je reste tres optimiste vis a vis de ton plan, tiens nous au courant de la suite des evenements Image not found or type unknown :wink:

Par **Katharina**, le **20/02/2007** à **07:37**

merci Image not found or type unknown ;) je l'ai changé un petit peu au final et je consacre mon II)b) à la révélation du discours de bayeux dans la constitution de 1958 (et donc Vème rep) comme ça je n'en fais pas une partie entière ^^ et j'ai fais migrer l'exécutif fort en I)b) et et le parlement bicaméral en II)a) :lol:

merci pour les réponses Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés